

***Discours de remise de la médaille de la Conférence à Muhannad Al Hassani,
Avocat au Barreau de Damas***

Monsieur le Garde des Sceaux, Monsieur le Bâtonnier, Monsieur le vice-Bâtonnier, Mes Chers Confrères, Mes Chers amis,

Pour nous dissuader de nous vautrer dans nos instincts animaux, nous élaborons toutes sortes de symboles, de mythes, de religions, de lois et de morales censés servir de garde-fous.

Nous suivons les chemins tracés par les auteurs de règles que nous glorifions.

Nous jalonnons notre existence de cérémonies et de rituels, nous confions les clés de nos vies à ceux qui s'en proclament les gardiens et - parfois, souvent - nous obtenons le résultat inverse de celui que nous escomptions.

Nous nous coupons de nous-mêmes ; notre nature animale, reléguée dans les oubliettes, grandit à notre insu, se nourrit des déceptions, des frustrations engendrées par l'impossibilité d'atteindre l'idéal de nos vies.

Car nous ne sommes ni prophètes ni saints, seulement des hommes en quête de leur but commun, des hommes indissociablement liés les uns aux autres, des hommes qui doivent apprendre à se regarder les uns les autres, à s'observer à travers l'autre...à comprendre que l'autre, le monstre, le criminel, l'ami d'hier, l'ennemi de demain, n'est qu'une indispensable facette de cette humanité qui nous rassemble.

Mais l'apprentissage est difficile.

Difficile, car tout est prétexte à juger, le beau, le laid, le grand, le misérable, l'utile, le superflu...

Même pour un avocat.

Même pour un bâtonnier qui peut être toujours à l'affût de la faille chez l'autre.

Qui se pare de l'esprit inquisiteur qui sépare les individus en partisans et en adversaires, répartit les grâces et les anathèmes.

Et à Damas, dans cette ville immémoriale, il y en a tant qui sont mis à l'index.

Il y en a un parmi tant d'autres.

Un avocat parmi tant d'autres.

Qui a commis la faute de ne pas solliciter l'autorisation de son ministre des affaires sociales.

Qui a commis la faute de ne pas solliciter l'autorisation de son conseil de l'ordre.

Qui a commis la faute de créer une association dont le but était précisément de ne pas se parer de grands principes, mais simplement de chercher chez l'autre cette part d'humanité qui nous rassemble. Qui nous rend indissociables.

Il en paiera encore longtemps le prix.

Radié à vie par son ordre.

Traduit devant une juridiction dans une cage.

Et jeté pour trois ans dans une soi-disant cellule où s'entassent 70 prisonniers.

Agressé. Humilié.

Un parmi tant d'autres.

Qui ne plaît pas à un bâtonnier lui-même inféodé.

A un bâtonnier à qui il ne renvoie pas une image flatteuse de lui-même.

A un bâtonnier qui supporte mal la visite du représentant de son homologue de Paris.

Quand il lui explique que la dignité d'un homme qui a voué sa vie à défendre ses semblables n'est pas une question de politique.

Le grotesque est parfois plus fort que le sublime.

Notamment quand un homme est accusé d'atteinte au sentiment national et de diffusion d'idées racistes.

Parce qu'il a, encore une fois, créé une association de défense des droits humains sans demander l'autorisation de son ministre et de son bâtonnier.

Muhannad Al Hassani, vous maniez si bien les paradoxes.

Du fond de votre geôle, vous nous apprenez que la vie est plus belle que la prudence...

Alors que les portes d'une prison se sont refermées sur vous, vous nous apprenez que le choix est la plus grande liberté qui puisse nous être offerte...

Pour tout cela, pour votre courage, votre combat si simple, mais si ambitieux, j'ai l'honneur de remettre à votre ami et représentant, Monsieur Kamel Jendoubi, au nom de mes onze confrères ici présents, la médaille de la Conférence des Avocats du Barreau de Paris.